

UNEC MAG

“ Le journal des adhérents de l'UNEC ”

HORS SÉRIE
DOSSIER SPECIAL MCB

ÉCONOMIE
Les chiffres clés
de la coiffure

JURIDIQUE
Clause de
non-concurrence

FORMATION
Datadock



NUMÉRO SPÉCIAL
MCB BY BEAUTÉ SÉLECTION

SOMMAIRE

DOSSIER SPÉCIAL MCB	Salon MCB By Beauté Sélection : suivez le guide !	p. 4-5
	La parole aux organisateurs	p. 6
	Hairworld: l'équipe de France vise haut	p. 7
	L'UNEC tient salon	p. 8-9
ÉCONOMIE	Chiffres clés, la profession passée au crible	p. 11-13
JURIDIQUE	Clause de non-concurrence.....	p. 17
	Dérogations au principe du repos dominical dans les salons de coiffure	p. 19
FORMATION	Datadock: un nouveau venu dans le monde de la formation	p. 21

UNEC MAG est une publication de
L'UNION NATIONALE DES ENTREPRISES DE COIFFURE
36 rue du Sentier 75002 Paris - 01 42 61 53 24 - www.unec.fr
ISSN 2275 - 0126 - Numéro Hors Série 17, Septembre / Octobre 2017
DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : Bernard STALTER
RÉDACTEUR EN CHEF : Carla CHANTILLON
SECRÉTAIRE DE RÉDACTION : Céline LAVAIL GEORGIN
ONT CONTRIBUÉ À CE NUMÉRO : Marie MORISSE,
Jérôme BERGEROT (JB PRESSE), Isabelle ROY
GRAPHISME : Cécile LIRIN **IMPRESSION** : HANDIPRINT
CRÉDITS PHOTOS : APMImage - Pascal-LATIL

GARDONS CONTACT ! Nous écrire : contact@unec.fr - Nous appeler : 01 42 61 53 24

Cher(e)s collègues,

Septembre c'est le mois de la rentrée économique mais c'est aussi le mois du Salon MCB by Beauté Sélection.

Ce salon initié et co-organisé par l'UNEC attend cette année près de 50 000 visiteurs et 280 exposants sur 3 journées ponctuées de nombreux événements. Parmi ceux-ci, la France aura le plaisir d'accueillir le Championnat du Monde de la Coiffure "Hairworld", organisé par l'Organisation Mondiale de la Coiffure et qui verra se mesurer quelques 1 500 compétiteurs internationaux.

Paris : capitale mondiale de la coiffure et de la beauté... un pari fou que nous avons réussi à relever grâce au soutien de la Maire de Paris, Anne Hidalgo et que je remercie très vivement. Un pari fou né aussi de l'envie que j'ai de faire partager ma passion pour ce métier et de porter le plus haut possible les couleurs de ce secteur qui avec ses 85 700 établissements en 2016, est toujours le second de l'artisanat.

Avec le salon MCB by BS, la coiffure française se donne les moyens de rayonner mondialement et de faire entendre sa voix. Ce grand rendez-vous de la rentrée est une démonstration magistrale du dynamisme de notre



profession et la parfaite occasion aussi de sensibiliser plus encore aux divers enjeux à relever.

Le salon MCB by Beauté Sélection c'est aussi l'opportunité de valoriser notre beau métier aux yeux de la jeunesse en quête d'une profession faite de créativité, de passion... et qui recrute ! Nombreux seront d'ailleurs les jeunes en formation qui parcourront les allées du salon. Mon vœu le plus cher est qu'ils y découvrent de quoi les inspirer à progresser sur la voie de l'excellence en visant toujours plus haut jusqu'à pourquoi pas intégrer un jour l'Équipe de France de coiffure.

Bonne lecture, et au plaisir de vous retrouver sur le salon !

BERNARD STALTER
PRÉSIDENT DE L'UNEC

Salon MCB By Beauté Sélection : suivez le guide !



Show devant ! : un programme riche en shows artistiques sur un espace scénique de 200 m².

PENDANT TROIS JOURS PARIS CONFIRME SA PLACE DE CAPITALE MONDIALE DE LA COIFFURE. L'ÉDITION 2017 DU SALON MCB BY BEAUTÉ SÉLECTION VA, À COUP SÛR, **MARQUER LES ESPRITS !**

Après Bruno Le Maire et Emmanuel Macron – excusez du peu - Anne Hidalgo sera présente Porte de Versailles. La maire de Paris a accepté d'être non seulement la marraine de la manifestation, mais aussi d'associer la Ville Lumières à la "Hair & Beauty Week" et aux "Hairworld", les Championnats du Monde de la Coiffure. "La preuve que la coiffure c'est tendance !" affirme Bernard Stalter, Co-président du salon. Les tendances justement les visiteurs pourront les découvrir à travers les différents stands qui offrent une représentativité com-

plète du marché. Les principales maisons seront à Paris, que ce soit en cosmétique, coiffure, maquillage ou esthétique. Pour l'homme comme pour la femme. L'occasion de constater que de plus en plus d'exposants répondent à une logique de beauté globale. Les secteurs dédiés aux matériels, aux accessoires et aux mobiliers feront également le plein, sans oublier le secteur technologique et numérique qui prend de plus en plus d'importance au fil du temps. Pour les plus impatientes la zone shopping avec vente sur place de certains articles et commandes pour les autres sera bien en évidence.

DEUX VILLAGES DE L'INNOVATION PRENNENT PLACE AU CŒUR DU SALON

INNOVATION ET DIGITAL

Le salon MCB c'est aussi le lieu où les industriels sont fiers d'exposer leurs tout derniers produits. Deux villages situés au cœur du salon rassembleront donc l'ensemble des innovations, cosmétiques, matériels, accessoires et mobiliers dans le premier, technologiques et digitales dans le second. Des innovations que les visiteurs pourront découvrir sur les différents stands et qui seront récompensées par un jury d'experts lors de la dernière journée. En parallèle le programme des conférences offrira un large choix de thèmes pour échanger ou s'informer sur des sujets tels que la stratégie digitale, la fidélisation clients, l'innovation et son accompagnement...

UNE OFFRE CRÉATIVE ET ARTISTIQUE RICHE

Bien évidemment le MCB By Beauté Sélection ne serait pas complet sans les concours et les shows. La 4^e édition du concours Emergent Talent où différents jeunes du monde entier, soutenus et présentés par des stars de la profession, s'affronteront pour savoir lequel d'entre eux est le meilleur espoir de la planète coiffure, sera l'un des temps forts visible sur la scène hors normes au centre du Hall 1. Sans oublier, bien entendu, les Championnats du Monde de la Coiffure qui reviennent à Paris après sept ans d'absence, et qui vont voir à l'œuvre les meilleurs spécialistes sélectionnés à travers le monde entier. Cette année c'est certain, Paris sera plus que jamais la capitale mondiale de la coiffure.

UNE APP POUR MIEUX VISITER !

Gagnez du temps sur le salon en téléchargeant l'application gratuite MCB sur l'App store ou Google Play. Vous serez ainsi à un clic de toutes les informations pratiques.



La parole aux organisateurs : "Paris, the place to be !"

A L'OCCASION DE L'ÉDITION 2017 DU MCB BY BEAUTÉ SÉLECTION, BERNARD STALTER ET CHRISTOPHE GABREAU CO-PRÉSIDENTS DU MCB BY BEAUTÉ SÉLECTION NOUS FONT PART DE LEUR SATISFACTION DE VOIR L'ÉVÉNEMENT MONTER EN PUISSANCE.

UNEC Mag: Quels sont les points forts de cette édition ?

Christophe Gabreau, Co-président MCB by Beauté Sélection, Président Standing Events: "D'abord le MCB se tient dans un seul hall, le N°1, le plus grand de la Porte de Versailles. De fait, nous disposons de plus d'espace pour accueillir davantage d'exposants. Il y en aura 280 en provenance de plusieurs continents : l'Amérique du Nord, l'Inde, l'Asie et bien entendu l'Europe. Enfin je n'oublie pas les conférences, les shows et évidemment le Championnat du Monde de la coiffure qui revient à Paris. Avec la scène visible par 3 000 spectateurs ce sera majestueux !"

UNEC Mag: Quelles sont les innovations 2017 ?

Bernard Stalter, Co-président MCB by Beauté Sélection, Président de l'UNEC: "Le MCB se déroule cette année sur trois jours contre

deux par le passé. Deux raisons à cela: faciliter l'accueil des visiteurs, que l'on annonce encore plus nombreux, et développer les relations d'affaires au cours du samedi après-midi avec des parcours dédiés business."

UNEC Mag: Quel message souhaitez-vous faire passer à travers ce MCB ?

CG: "C'est le salon où il faut être ! Pour y découvrir à la fois les techniques et les innovations présentées par les industriels sans oublier l'artistique à travers les nombreux shows."

BS: "Paris redevient capitale mondiale de la coiffure. Le lieu de la créativité qui donne le ton. Les collections dévoilées ici sont représentatives des futures tendances internationales grâce à la participation de grandes maisons. Paris est the place to be !"



Hairworld: l'équipe de France vise haut

LES CHAMPIONNATS DU MONDE DE COIFFURE HAIRWORLD AURONT LIEU PENDANT LE MCB. UNEC MAG ACCOMPAGNE LA PRÉPARATION DE L'ÉQUIPE DE FRANCE JUSQU'À LA COMPÉTITION. APRÈS LE SÉLECTIONNEUR DANS LE NUMÉRO PRÉCÉDENT, PLACE CE MOIS-CI À TROIS COMPÉTITRICES.

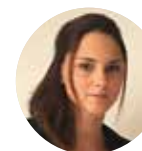
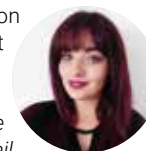


LAURE LA BENJAMINE

A 19 ans Laure va disputer sa première compétition internationale après plusieurs concours nationaux dont celui de Rouen, synonyme de sélection en Équipe de France. Pour autant ce ne sera pas sa première compétition d'envergure. "Cavalière pendant de nombreuses années la compétition me manquait. J'aime pouvoir me dépasser ! Les concours en coiffure m'apportent la même dose d'adrénaline qu'en équitation. Je ne suis pas d'une nature anxieuse mais j'ai hâte de découvrir l'ambiance sur la scène. J'y étais en temps que supportrice l'année dernière. C'est une aventure extraordinaire à vivre." **Laure Montier (Sainte Honorie du Fay).**

LÉA UN TRAVAIL DE MARATHONIENNE

L'évocation de la compétition lors des cours au CFA ont fait l'effet d'une révélation pour Léa qui enchaîne les concours depuis ; championnats d'Europe, championnat du Monde (vice-championne à Séoul), Olympiades des métiers (médaillé d'argent)... "Cette année nous avons l'avantage d'être à domicile sans déplacement ni décalage horaire. Je ne ressens pas de pression particulière de concourir à Paris. Lorsque je suis au salon je consacre 4 heures à l'entraînement, avant et après la journée de travail, et 10 heures les jours de repos. Ça va payer !". **Léa Cabon (Quimper).**



LISA GRAINE DE CHAMPIONNE

Deux championnats d'Europe, un championnat d'Asie couronné par une médaille d'argent, un titre de championne de France et de meilleure apprentie de France, Lisa, 21 ans seulement, est une habituée des concours perpétuant ainsi une tradition familiale: "Mon grand père a été champion d'Europe et mon oncle champion du Monde. Je baigne dans la coiffure et la compétition depuis toute petite. J'aime les concours parce qu'ils forgent le caractère, apportent de la technique et ouvrent les portes de la créativité. C'est une belle opportunité pour se surpasser." **Lisa Dourlen (Lunery).**



Visite d'Emmanuel Macron lors du MCB 2016

L'UNEC tient salon

COMME À CHAQUE ÉDITION L'UNEC SERA PRÉSENT À L'ENTRÉE DU HALL 1 DE LA PORTE DE VERSAILLES SUR UN STAND DÉDIÉ DE 80M², LIEU IDOINE POUR **ÉCHANGER SUR L'AVENIR ET LES ENJEUX DU MÉTIER, S'INFORMER ET ÊTRE CONSEILLÉ.**

Les équipes de l'UNEC accompagnées de leurs partenaires (MAAF Pro, CE-GECO et FAFCEA) seront à l'écoute des visiteurs tout au long de ces trois journées sur un stand situé à l'entrée du salon et thématisé autour du développement durable, l'un des enjeux majeurs de notre profession. Propriétaire de salon, porteur de projet coiffure ou encore étudiant, chacun trouvera conseil auprès d'experts sur des thématiques aussi variées que le juridique et social, le développement économique, les tendances business et création ou encore les formations.

Gageons que cette année encore le stand de l'UNEC sera le point de convergence des élus et représentants venant tâter le pouls de la profession, à l'instar d'Emmanuel Macron et de Bruno Le Maire lors de l'édition 2016.

DEMANDEZ LE PROGRAMME !

Pour cette édition 2017 le salon MCB sera à nouveau le théâtre de bien des temps forts. A noter une après-midi très business dès l'ouverture des portes le samedi 16 septembre avec plusieurs conférences sur le thème de la révolution numérique et de l'innovation, un workshop électrique dévoilant la nouvelle collection de Coiffeur en France

CHACUN TROUVERA CONSEIL AUPRÈS D'EXPERTS

intitulée "Cosmopolite" dimanche 17 septembre à 14h15 (voir encadré), ou encore les performances de l'Équipe de France aux Championnats du Monde. Et pour clôturer en beauté ces trois jours, rendez-vous lors des deux cérémonies de remise des médailles "Hairworld" Championnat du Monde de coiffure, dimanche 17 septembre à 19h00 et lundi 18 à 17h30.

Monde. Et pour clôturer en beauté ces trois jours, rendez-vous lors des deux cérémonies de remise des médailles "Hairworld" Championnat du Monde de coiffure, dimanche 17 septembre à 19h00 et lundi 18 à 17h30.

A découvrir : collection "Cosmopolite" par Coiffeur en France

"Cosmopolite", adjectif qui regroupe des personnes ou des éléments originaires de différents pays. Telle est l'inspiration de Raphaël Perrier pour cette nouvelle collection Coiffeur en France. Des visuels où la simplicité et la diversité des cultures rayonnent avec peps et fantaisie. Les coupes aux lignes fortes sont sublimes par des nuances éclatantes, du blond blanc au violine bleuté. Un melting-pot culturel pour cette collection assumée qui met en lumière la beauté de toutes les femmes du monde. Dévoilée en septembre la collection sera mise à l'honneur lors d'un workshop dimanche 17 septembre au MCB.



ENVIE DE REPARTIR EN VACANCES ?

Jeu concours

JOUEZ ET GAGNEZ UN WEEK-END
THALASSO

L'UNEC

EN PARTENARIAT AVEC
MAAF PRO

DEUX WEEK-ENDS DÉTENTE À GAGNER

Venez tenter votre chance sur le stand de l'UNEC (C5) en remplissant le bulletin de participation et en le déposant dans l'urne-concours. Deux gagnants seront désignés par tirage au sort.

**DIMANCHE 17 SEPTEMBRE
À 18H00**

**ET LUNDI 18 SEPTEMBRE
À 17H00**

UNEC
Union Nationale des Entreprises de Coiffure





*Fonds d'Assurance Formation
des Chefs d'Entreprise Artisanale*

Vous êtes chef d'entreprise artisanale,
conjoint collaborateur,
associé ou auxiliaire familial.

**AYEZ LE RÉFLEXE FORMATION
BOOSTEZ VOTRE COMPÉTITIVITÉ!**

**Le Fonds d'Assurance Formation
des Chefs d'Entreprise Artisanale**
peut vous accompagner et financer votre projet de formation.

Si vous souhaitez utiliser au mieux votre contribution,
connaître vos droits et les procédures de financement,
contactez-nous :

FAFCEA

14, RUE CHAPON CS 81234

75139 PARIS CEDEX 03

Tel : 01 53 01 05 22

accueil@fafcea.com

www.fafcea.com

UNION NATIONALE DES ENTREPRISES DE COIFFURE

36, RUE DU SENTIER - 75082 PARIS CEDEX 02

Tel : 01 42 61 53 24

infofaf@unec.fr

www.unec.fr

ÉCONOMIE

La profession passée au crible

LES CHIFFRES CLÉS DE LA PROFESSION DÉVOILÉS PAR L'UNEC
DONNENT UNE IMAGE PRÉCISE DU SECTEUR DE LA COIFFURE EN
FRANCE. **DÉCRYPTAGE.**

Forte de 85 700 activités représentant 80 821 entreprises, la coiffure occupe le 2^e rang des activités artisanales françaises derrière les entreprises de maçonnerie générale. Dans le détail 65 200 salons et 20 500 coiffeurs à domicile composent ce secteur dont les immatriculations reculent légèrement (-3,6% par rapport à 2015). En 2016 on en dénombre 7 744,

bien loin des 10 000 unités de 2010 – dues à l'arrivée du régime d'auto-entrepreneur – confirmant néanmoins une érosion durable entamée en 2014. Le nombre de défaillances d'entreprises recule nettement (-13,6%) par rapport à 2015, année noire avec ses 1 100 défaillances.

– confirmant néanmoins une érosion durable entamée en 2014. Le nombre de défaillances d'entreprises recule nettement (-13,6%) par rapport à 2015, année noire avec ses 1 100 défaillances.

INDICE ET CONSOMMATION

Placées en situation de forte concurrence voire de saturation selon les zones géographiques, les professionnels développent soit de nouveaux services (bars à chignons, barbier, re-looking) soit de nouveaux concepts le plus souvent dans les lieux de passage (gares, aéroports, centres commerciaux) où l'on pratique de la coiffure express sans technique ou des compléments beauté. Si les tarifs coiffure augmentent plus vite que l'inflation générale, c'est le secteur femme qui progresse le plus avec une hausse de 1,89 % comparé aux 0,75 % du secteur hommes et enfants. Les fiches moyennes 2016 dame et homme s'élèvent respectivement à 47,2 € et 20,4 €. La fréquen-



**2^E RANG
DES ACTIVITÉS
ARTISANALES**



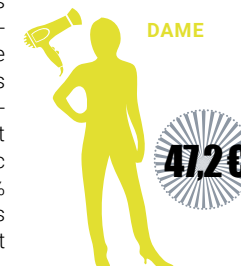
**65 200
SALONS**



**85 700
ACTIVITÉS**

20 500 coiffeurs à domicile

LA FICHE MOYENNE EN 2016



DAME

47,2€



HOMME

20,4€

tation globale des salons reste stable par rapport à 2015. On observe un net recul des visites dames (-17% en un an) avec néanmoins un panier moyen qui grimpe de 2.1%, preuve que les clientes privilégient le fait de faire plus mais moins fréquemment. Cette tendance est contre balancée par les hommes dont la fréquentation bondit de 25% en un an, une hausse qui confirme l'impact des services barbier et de la mode qui impose un entretien beaucoup plus fréquent.

COTÉ EMPLOIS

Acteur majeur du commerce de proximité la profession rassemble près de 190 000 actifs, dont 95 400 salariés, 17 750 apprentis et près de 2 600 contrats de professionnalisation. Au terme de six années d'une chute vertigineuse marquée par la perte de 13 200 postes, l'emploi salarié en 2016 amorce une période de stabilisation.

2016 AMORCE UNE PÉRIODE DE STABILISATION

Reste que les difficultés de recrutement sont toujours aussi fortes, liées le plus souvent à l'inadéquation des profils, à la pénurie de candidats ou encore aux conditions de travail. Cela fait deux ans que cette perception de difficultés à l'embauche est accrue chez les employeurs.

L'APPRENTISSAGE, EN POUPE

Concernant la formation les chiffres montrent que l'apprentissage a plutôt le vent en poupe, avec des effectifs qui se stabilisent voire augmentent légèrement à la rentrée 2016 (+0,6%) et confirment surtout que la voie scolaire perd de plus en plus de poids (- 6,4%) sur une courbe en déclin depuis une dizaine d'années. Les contrats de professionnalisation sont eux à la hausse (+10%) par rapport à 2015 laissant à penser que les formations en alternance prennent le pas sur la voie scolaire.



**95 400 SALARIÉS,
17 700 APPRENTIS & 2 600
CONTRATS DE PROFESSIONNALISATION**

**+10 % POUR LES CONTRATS
DE PROFESSIONNALISATION**



DES REVENUS VARIABLES

Considérant que le Smic annuel s'élève à 14 000 € la répartition des revenus (données 2015) met en lumière de fortes disparités chez les coiffeurs indépendants dont 39 % gagnent moins que le Smic, 48 % entre 1 et 2 Smic et 10 % entre 2 et 3 Smic. Les différences sont également marquées entre coiffeurs à domicile et coiffeurs en salons avec respectivement 11 000 € et 17 900 € de revenus annuels. Chez les salariés les revenus annuels bruts (hors primes, hors heures supplémentaires, hors intéressement et participation) s'échelonnent de 17 730 € à 35 780 € selon les niveaux et les échelons.

DISPARITÉS DANS LES REVENUS

Pour l'année 2014 l'INSEE établit le chiffre d'affaires global HT du secteur à 5,9 milliards d'euros. 80 % du CA est réalisé par les 48 % d'établissements employeurs (dont 46 % par des indépen-

dants et 32,8 % par des établissements franchisés) et 20 % par les établissements sans salarié. Le poids économique des établissements sous enseigne est important : on l'estime entre 20 et

LE C.A. GLOBAL DU SECTEUR PASSE SOUS LA BARRE DES 6 MILLIARDS

35 % du chiffre d'affaires de la profession pour environ 6 500 points de vente. Si la coiffure à domicile s'est considérablement développée ces dix dernières années avec un nombre d'activités multiplié par 2,5 son poids économique demeure modeste avec 8 % seulement du CA global HT du secteur.

Passé sous la barre des 6 milliards d'euros ce chiffre d'affaires présente un décrochage (- 4,4 % par rapport à 2013) et représente un chiffre d'affaires moyen de 70 K€. Cela reste néanmoins à relativiser compte tenu d'un changement récent de méthodologie. Les résultats 2015, connus en octobre, confirmeront ou infirmeront la tendance.

Sources : Insee, Sirene, RSI, Esane, Altares, Urssaf, Ministère de l'Éducation Nationale, Agefos PME, données Score, panel de l'UNEC.

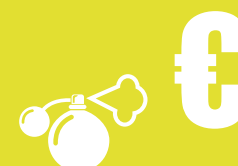
REVENUS ET CHIFFRES D'AFFAIRES



CHIFFRE D'AFFAIRE GLOBAL

80 % du C.A. réalisé par des établissements employeurs

20 % du C.A. réalisé par des établissements sans employés



REVENUS ANNUELS MOYENS

11 000 € pour les coiffeurs à domicile
17 900 € pour les coiffeurs en salons

**C.A. ANNUEL MOYEN
PAR SALON**

REJOIGNEZ LE RÉSEAU UNEC POUR...

SÉCURISER VOTRE ACTIVITÉ

*grâce aux conseils d'experts juridiques
pour la gestion du personnel, la création,
la cession d'entreprise...*

DÉVELOPPER VOTRE BUSINESS

*avec un accès privilégié à des informations
clés et à une offre variée de formations*

INNOVER

*en s'informant sur les dernières tendances
en matière de création et d'innovations techniques*

ÉCONOMISER

*avec de nombreux avantages
et partenariats négociés pour vous
(SACEM, assurances, abonnements...)*

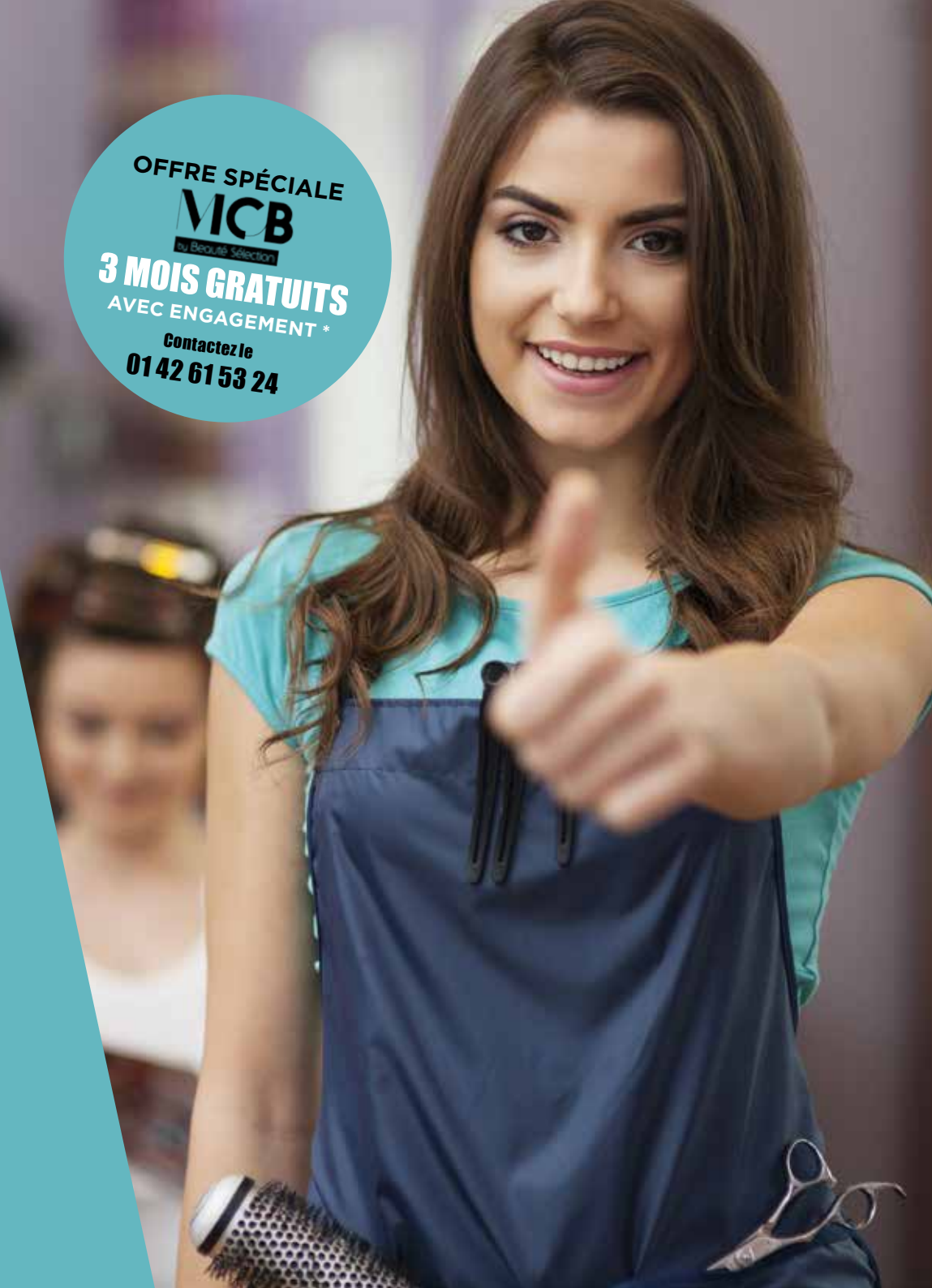
SOUTENIR

la profession et faire entendre sa voix

www.unec.fr

* Le dernier trimestre 2017 vous est offert pour toute adhésion 2018 - Offre valable jusqu'au 31/12/2017
Tarif à partir de 10€ par mois (pour une adhésion "coiffure à domicile sans salarié" en Ile de France). Le tarif
varie selon votre activité, votre qualité d'employeur ou non, votre zone géographique d'implantation et les
offres proposées par l'UNEC régional concerné. Des tarifs de bienvenue sont disponibles pour les salons
créés depuis moins d'un an.

unec
Union Nationale des Entreprises de Coiffure



Développement durable,
mon coiffeur s'engage



“
DEVENEZ
UN SALON LABELLISÉ
DÉVELOPPEMENT
DURABLE

letb-synergie.com - Image : © Fotolia

ENGAGEZ-VOUS DANS LA DÉMARCHE



INSTITUTIONS
DE LA COIFFURE

Membres du Groupe AG2R LA MONDIALE

moncoiffeursengage.com



JURIDIQUE

Clause de non-concurrence

QUE DEVIENT LA CONTREPARTIE VERSÉE PENDANT L'EXÉCUTION DU CONTRAT DE TRAVAIL ?

La Cour de cassation a décidé le 7 mars 2007 que la contrepartie financière à la clause de non-concurrence ne pouvait valablement être versée pendant l'exécution du contrat de travail.

Elle a également considéré que les sommes versées en application d'une telle clause à un salarié ne pouvaient faire l'objet d'une restitution à l'employeur.

La convention collective de la coiffure prévoyait, avant l'avenant n° 39, la possibilité de verser une contrepartie pendant l'exécution du contrat de travail. Elle est donc rentrée en contradiction avec cette jurisprudence.

L'avenant n°39 à la Convention Collective de la Coiffure relatif à la clause de non-concurrence a permis une remise à jour de ce point, en excluant désormais cette possibilité.

Pour les contrats en cours prévoyant de telles clauses, il est recommandé aux employeurs de proposer un avenant au contrat de travail, prévoyant le versement d'une contrepartie versée après la rupture du contrat de travail. Dans l'hypothèse où le salarié refuserait la modification, l'UNEC préconise de lever la clause de non-concurrence (qui n'est pas opposable au salarié en l'état) dans les quinze jours suivant la notification de la rupture.

CONTACTEZ NOTRE SERVICE JURIDIQUE
PAR MAIL À
CONSEILJURIDIQUE@UNEC.FR
OU PAR TÉLÉPHONE AU 01.42.61.53.24



ACTIVITÉ CONCURRENTTE PENDANT LES CONGÉS PAYÉS

RAPPEL

La Cour de cassation retient qu'un salarié qui travaille pour un concurrent pendant son arrêt maladie cause nécessairement un préjudice à son employeur, et peut donc être licencié pour motif disciplinaire, éventuellement pour faute grave.

Dans un arrêt du 5 juillet 2017, elle a adopté le même raisonnement pour l'exercice d'une activité concurrente exercée pendant les congés payés. Le licenciement d'une salariée pour faute grave sur ce fondement a été validé.

À SAVOIR

La Cour de cassation a déjà considéré comme injustifié le licenciement d'un salarié qui s'était consacré pendant ses congés payés à une activité non-concurrente, l'employeur n'ayant pas été en mesure de prouver l'existence d'un préjudice.



Tarifs réduits pour les adhérents
unec
Union Nationale des Entrepreneurs de Coiffure

Pour protéger votre trésorerie
et donc votre entreprise, nous couvrons le coût de
l'incapacité professionnelle d'un salarié.

Notre contrat indemnise le salon
des conséquences financières d'un
licenciement suite à incapacité
professionnelle

Solution n°1 : Prise en charge du
doublage de l'indemnité de licenciement
jusqu'à 10 000€

Solution n°2 : Prise en charge de
l'intégralité de l'indemnité de licenciement,
plafond de 20 000€

■ Résidence Le Grand Coeur - Bât B
298 avenue du Maréchal Leclerc - CS 80023
73704 Bourg Saint Maurice CEDEX

Contactez-nous

■ **Christelle VOINSON**
Tél : 04 79 09 50 03
E-mail : cvoinson@diot.com

■ **Isabelle GERFAUX SORREL**
Tél : 04 79 07 40 29
E-mail : igerfaux@diot.com

www.diot-montagne.fr

www.orias.fr
N° ORIAS : 07 022 501
393 688 502 RCS Chambéry

Souscrit auprès de TOKIO MARINE Kln Insurance Limited (succursale en France) | 6-8 Boulevard Haussmann, F-75009 Paris Cedex 9, B382 096 071 RCS Paris, N° TVA FR 37 382 096 071 | Tokio Marine Kln Insurance Limited (UK), Société anonyme de droit britannique, siège établi au 20 Fenchurch Street, London EC3M 3BY, Registered N° in England and Wales 989421 - Capital Social : £35,000,000 | Entreprise agréée par l'Autorité de régulation prudentielle (Prudential Regulation Authority - PRA), contrôlée par celle-ci ainsi que par l'Autorité de conduite financière du Royaume-Uni (Financial Conduct Authority - FCA), et agissant en conformité avec les règles françaises du code des assurances.



Dérogations au principe du repos dominical dans les salons de coiffure

TOUR D'HORIZON DES DIFFÉRENTS CAS DE FIGURE.

TRAVAILLEUR INDÉPENDANT, PUIS- JE OUVRIR LE DIMANCHE ?

Le principe du repos dominical est issu du Code du travail. Il ne concerne que les salariés. Un travailleur indépendant peut donc, en principe, exercer librement son activité le dimanche. Néanmoins, certains arrêtés préfectoraux, parfois très anciens, interdisent localement - pour des raisons de concurrence - l'ouverture des salons de coiffure le dimanche.

Avant d'ouvrir, le chef d'entreprise doit s'informer auprès de sa préfecture de l'existence éventuelle d'un tel arrêté.

LE CAS DES SALONS AVEC SALARIÉS

Par principe, le repos hebdomadaire des salariés est donné le dimanche.

Les salons de coiffure peuvent toutefois obtenir des dérogations après en avoir fait la demande auprès du Préfet, qui pourra permettre par arrêté le travail dominical (pour une durée maximale de trois ans). L'absence de réponse du Préfet dans un délai de deux mois vaut rejet de la demande. A l'appui de sa demande, le chef d'entreprise demandeur devra démontrer que le repos simultané de tous les salariés le dimanche serait préjudiciable au public ou compromettrait le fonctionnement normal de son établissement.

La demande de dérogation doit être basée :

- Soit sur un accord collectif (au niveau de la CCN, un tel accord n'existe pas à ce jour);
- Soit sur une décision unilatérale de l'employeur (prise, le cas échéant, après avis des représentants du personnel), approuvée par les salariés par référendum.

Lorsque la dérogation est demandée sur le fondement d'une demande unilatérale de l'em-

ployeur, le salarié bénéficie au moins d'un repos compensateur et d'une rémunération double.

Le salarié doit être volontaire et donner son accord par écrit. Si la dérogation est accordée par le préfet, il pourra refuser de travailler trois dimanches de son choix par année civile, en prévenant son employeur au moins un mois à l'avance.

ET DANS LES GALERIES MARCHANDES ?

Une pratique répandue dans les galeries marchandes consiste à imposer aux chefs d'entreprise de coiffure - via leur contrat de bail, un règlement intérieur ou une décision d'association de commerçants - l'ouverture de leur établissement le dimanche sous peine de devoir verser des pénalités. Une telle exigence met l'employeur en difficulté, car les dérogations applicables aux commerces de détail ne s'appliquent pas aux salons de coiffure.



ENVIE D'ÊTRE UNIQUE ? SEUL VOTRE COLORISTE SAIT PERSONNALISER VOTRE #COLORFULHAIR #MYCOLORFULHAIR



- UN LOOK SUR-MESURE ET PERSONNALISÉ
- TENUE JUSQU'À 15 SHAMPOOINGS*
- UN TOUCHER SOIN ULTRA-DOUX



**DÉCOUVREZ UNE OFFRE EXCEPTIONNELLE
SUR NOTRE STAND AU MCB - HALL 1 D1**



L'ORÉAL
PROFESSIONNEL
PARIS

lorealprofessionnel.fr

L'ORÉAL SA au capital de 112 246 077 800 euros - 14 rue Royale 75381 cedex 08 - R.C.S. Paris 632 012 100 00012 - APE 2042 Z - *La tenue peut varier en fonction de la nuance appliquée, l'effet choisi, la hauteur de ton et la porosité de la fibre.

DATADOCK: un nouveau venu dans le monde de la formation

AU 1^{ER} JUILLET DERNIER LE MONDE DE LA FORMATION A VÉCU, SINON UNE RÉVOLUTION, AU MOINS UNE ÉVOLUTION PROFONDE AVEC L'ENTRÉE EN VIGUEUR DU DATADOCK. **UN PORTAIL INTERNET SUR LEQUEL TOUS LES ORGANISMES DE FORMATION SONT ENREGISTRÉS.**



La loi du 5 mars 2014 confie à tous les financeurs de la formation professionnelle, OPCA* et autres, la responsabilité du suivi et du contrôle de la qualité des Organismes de Formation (OF) avec lesquels

ils travaillent. L'objectif est d'améliorer la transparence de l'offre de formation tout en favorisant une montée en charge progressive de la qualité des actions de formation. Pour y parvenir les financeurs

ont donc conçu Datadock, (www.data-dock.fr) un portail internet sur lequel les organismes de formation se sont inscrits après avoir répondu à un certain nombre d'obligations. Depuis le 1^{er} juillet dernier, seuls les organismes inscrits dans Datadock sont susceptibles de percevoir des financements pour

leurs actions de formation. Une sélection bienvenue pour Christophe Doré, 1^{er} vice président de l'UNEC en charge du dialogue social et de la formation. *"Il faut reconnaître qu'il y avait trop d'organismes dans la branche. Plus de 800 : c'est beaucoup trop !*

Et certains ne répondaient pas à la qualité exigée. La normalisation et la labellisation des organismes

de formation apporteront aux chefs d'entreprises comme aux salariés des gages de qualité indiscutables. Dans le cas présent c'est l'AGEFOS PME, OPCA de la branche, qui s'assure du référencement des organismes susceptibles de proposer des actions de formation aux entreprises de la coiffure. Quant à l'Institut National de la Formation Continue, organisme de formation de l'UNEC, il est bien entendu présent sur Datadock.

*Organisme Paritaire Collecteur Agréé



Avec le service **mon compte** sur www.rsi.fr, faites **gagner du temps** à votre entreprise.

Vos démarches de protection sociale plus simples, plus rapides

COTISATIONS SOCIALES

- Historique des versements
- Suivi en temps réel des échéances
- Téléchargement d'attestations
- Déclaration d'estimation de revenus
- Prélèvement automatique
- NOUVEAU** • Paiement en ligne des cotisations
- Délai de paiement

SANTÉ

- Carnet de santé
- Formulaires administratifs
- Supports et programmes de prévention
- Coordonnées et liens d'accès aux téléservices de l'organisme chargé de votre assurance maladie

RETRAITE

- Relevé de carrière en instantané

ET AUSSI

Autorisez votre professionnel de l'expertise comptable à gérer vos cotisations en ligne

Quelques minutes suffisent pour ouvrir votre compte !

Vos démarches de protection sociale, plus simples sur www.rsi.fr

QUAND ON EST CHEF D'ENTREPRISE INDÉPENDANT, ON A BESOIN DE CONSACRER UN MAXIMUM DE TEMPS À SON ACTIVITÉ, À SON DÉVELOPPEMENT, À SES CLIENTS... AVEC LE SERVICE EN LIGNE MON COMPTE SUR WWW.RSI.FR, **LE RÉGIME SOCIAL DES INDÉPENDANTS (RSI) VOUS SIMPLIFIE LES DÉMARCHES ADMINISTRATIVES ET LE SUIVI DE VOTRE PROTECTION SOCIALE.**

MON COMPTE VOUS OFFRE UN BOUQUET DE TÉLÉSERVICES

Pour vos cotisations : historique des versements des cotisations sociales, suivi en temps réel des échéances, téléchargement d'attestations, déclaration d'estimation de revenus, demande de délai de paiement, prélèvement automatique...

Pour vos prestations : dossier personnel de prévention et de dépistage, formulaires administratifs, coordonnées et liens d'accès aux téléservices de l'organisme chargé par le RSI de votre assurance maladie, relevé de carrière pour la retraite...

Vous pouvez ainsi suivre et gérer plus rapidement votre protection sociale. De plus, vous avez la possibilité d'autoriser votre expert-comptable à gérer vos cotisations en ligne.

Mon Compte, un service simple et gratuit, accessible 24h/24 et 7j/7, compatible pour tablette et mobile.

Quelques minutes suffisent pour ouvrir votre compte : vous avez simplement besoin de votre numéro de sécurité sociale et d'une adresse électronique. Votre mot de passe vous sera envoyé par courriel.

Avec le service Mon compte sur www.rsi.fr, faites gagner du temps à votre entreprise !

PLUS D'UN MILLION D'ARTISANS ET DE COMMERÇANTS ONT DÉJÀ CRÉÉ LEUR COMPTE. ET VOUS ?





L'expertise mutualiste

au service de votre protection sociale complémentaire



SANTÉ - PRÉVOYANCE - AUTONOMIE

Réussir ensemble la protection sociale complémentaire pour tous

- **Vous accompagner à toutes les étapes de la négociation des accords de branche**

22 branches professionnelles en santé et 6 en prévoyance, 190 000 entreprises, 9 millions de personnes protégées en santé et 2,5 millions assurées en prévoyance.

- **Vous garantir une relation de proximité**

1 500 conseillers présents sur l'ensemble du territoire.

- **Vous assurer des solutions globales et accessibles, en santé et en prévoyance**

Une maîtrise des coûts assurée par le plus

important réseau conventionné en France et des accords passés avec la quasi-totalité des professionnels de santé.

- **Vous proposer des services de qualité pour répondre aux attentes des salariés**

200 000 conventionnements avec des professionnels de santé, 2 500 services de soins (cabinets dentaires, centres d'optique, etc.) et d'accompagnement (services à la personne, petite enfance, etc.) mutualistes, 16 000 aides financières accordées chaque année pour l'action sociale, 3 000 actions de prévention santé assurées chaque année dans toutes les régions.

Premier acteur santé national et pôle majeur de protection sociale, MUTEX-l'alliance mutualiste met son expertise et ses atouts au service des partenaires sociaux négociateurs.

Pour nous contacter :
partenaires-sociaux@mutex.fr
www.mutex.fr

MUTEX - l'alliance mutualiste

